

PAR E PASS

19 septembre 2008

M. Robert A Morin
Secrétaire générale
Conseil de la radiodiffusion et
des télécommunications canadiennes
Ottawa (Ontario) K1A 0N2

Objet: Entrée en concurrence DERYtelecom inc. dans la circonscription de Saint-Raymond (TELUS COMMUNICATION Inc. RIL PQXQ Donnacona QC)

Monsieur le Secrétaire générale,

Conformément aux procédures en matière d'entrée en concurrence établies dans la Décision Télécom CRTC 97-8, *Concurrence locale*, DERYtelecom inc. désire aviser le Conseil de son entrée en concurrence locale dans la circonscription Saint Raymond à compter du 19 septembre 2008. La période de test de capacité avec des abonnés ayant débuté au mois d'avril 2008

DERYtelecom inc. confirme qu'elle a pris connaissance et qu'elle satisfait aux obligations prescrites dans la Décision 97-8 à l'égard des ESLC.

Ci-joint en annexe la carte de la circonscription mentionnée ci-dessus.

Veuillez noter que la zone d'appel local de DERYtelecom inc. est la même que TCI.

Nous vous prions de recevoir, Monsieur, l'expression de nos salutations les plus distinguées.



Cédric Tardif
Directeur Technologie de l'information
DERYtelecom inc.
Tel : 418-544-3358 ext 5105
Fax : 418-544-0187

CC: Mr. Terry Conelly, Telus Communications Inc.
M. Glenn Pilley, Canadian Numbering Administrator
M. J.R. Sarrazin, Canadian LNP Consortium Inc.
M. Stephen Whitehead, Canadian Portable Contribution Consortium Inc.
M. Garth Steele, Central Fund Administrator
ESLC et ESLC Proposées

Circonscription de St-Raymond De Portneuf

